



Commune d'Aywaille

## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Jamilio EMRAN demeurant Cour Dony 3 à 4540 Amay.

Le terrain concerné est situé Rue aux petites croix à 4920 Aywaille et cadastré division 1, section D n°736B.

Le projet est de type : <u>Construction d'une maison unifamiliale</u>, et présente les caractéristiques suivantes : Recul –

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables (du lundi au vendredi de 9h à 12h, le mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 15h30 et le samedi de 9h à 12h UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS) à l'adresse suivante : Aywaille, Service Urbanisme, Rue de la Heid 8, 4920 Aywaille :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme RALET, téléphone : 04/267,64,67, mail : urbanisme@aywaille.be, dont le bureau se trouve au service urbanisme (2ème étage).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23/04/2024 au 08/05/2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue de la Heid 8 à 4920 Aywaille ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aywaille.be

Fait à Aywaille, le 12/04/2024.